

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 522

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'EST LA VIE

La classe ouvrière n'est pas au paradis et elle le dit

Tout a commencé par une assemblée du syndicat FTCP (textile, chimie, papier); les travailleurs de Viscosuisse à Emmenbrücke y ont exposé leurs conditions de travail et cherché les moyens de les améliorer par l'auto-contrôle. La section de Lucerne de la FTCP a alors décidé de publier ces témoignages: c'est le "livre noir" de Viscosuisse à Emmenbrücke. Pas de fioritures, pas de commentaires; des faits bruts tels qu'ils ont été rapportés par les intéressés, des faits localisés: la filature no 6 ou 10, au rez-de-chaussée ou au premier étage, l'atelier d'étirage no 66.

Au centre de ces témoignages, 58 très exactement, et comme un leitmotiv, le rythme de travail trop rapide, toujours plus rapide, la machine que l'homme doit suivre sous peine de perdre sa prime ou même sa place. "De manière générale les vitesses de roulement sont plus élevées. De plus les bobines sont plus grosses et plus lourdes qu'auparavant. En outre le fil casse plus souvent parce que les machines tournent à pleine charge. Il est donc difficile de suivre le rythme parce qu'il faut réparer le fil."

Les conséquences: des accidents de travail plus nombreux parce que les ouvriers négligent les mesures de sécurité, prime oblige,

accidents que les travailleurs essaient de camoufler, toujours à cause de la prime, et qui ainsi ne gonfleront pas trop la statistique; la maladie également: "Beaucoup de collègues présentent différents symptômes de maladies; les plus fréquents sont les maux d'estomac. Et puis il y a la peur qui ne quitte pas certains. A cause de la surcharge de travail la plupart ne se sentent pas bien mais n'osent pas l'exprimer. Le rythme de travail est à la source de beaucoup de tensions dans les familles."

Les témoignages signalent aussi l'usage des médicaments et de l'acool: "La consommation d'alcool est généralement très élevée dans les équipes de nuit. On sait que beaucoup boivent. Beaucoup disent que ce travail ne devrait pas exister. Il arrive aussi que les contremaîtres, lorsqu'ils ont bu, embêtent les autres."

Le système généralisé des primes créé une ambiance de travail détestable. Les travailleurs plus âgés subissent sans broncher par crainte de perdre leur place; les apprentis sont menacés par les ouvriers si, à cause de leur inexpérience ou de leurs absences, la prime n'est pas versée à l'équipe de production.

Les travailleurs syndiqués d'Emmenbrücke ont parlé; si comme ils le disent, leur travail c'est plutôt le contraire du paradis, cette prise de parole est déjà le début de la fin de l'enfer.

NB. Adresse utile: Gewerkschaft Textil Chemie Papier, Case postale, 6000 Lucerne.

BAGATELLES

Reconversion des usines d'armements (cf. DP 521). L'hebdomadaire "Bilanz" (no. 11/1979) estime à 12.000 personnes environ le total du personnel occupé à plein temps ou à temps partiel (y compris dans les fabriques sous-traitantes) au sein des trois "géants" helvétiques

qui se partagent environ 90% du marché des armes, Bührle, SIG et Mowag. Mis à part Mowag (800 personnes), ces sociétés se consacrent également à d'autres productions que l'armement. On peut admettre dès lors que si leur était imposée une reconversion dans une activité "civile", les bases seraient déjà là qui permettraient d'accélérer la mutation. Une pers-

pective donnée comme souhaitable depuis longtemps par des spécialistes de l'économie opposés à l'exportation des armes. Et ce pour des raisons scientifiques: les places de travail créées par les commandes d'armes sont-elles si sûres, alors que, comme on le sait, cette activité industrielle est soumise périodiquement à de brusques variations de la "conjoncture" (un exemple de reconversion réussie cité par "Bilanz": la fabrique britannique d'armes destinées au combat aérien, Lucas Aerospace, qui s'est aujourd'hui spécialisée, avec de bons résultats commerciaux, dans les équipements pour la haute mer, dans les appareillages médicaux et dans la mise à profit d'énergies douces).

* * *

L'annonce que l'industrie horlogère helvétique allait procéder à de nouvelles compressions (10%) des effectifs employés dans ses fabriques n'a pas surpris les travailleurs employés dans la branche à Genève. Là, les licenciements sont monnaie courante depuis des mois. Quelques exemples répertoriés depuis septembre dernier: Aetos, 65 licenciements; Witnauer, 50 licenciements, mesures instituant le chômage partiel; Wenger, 20 licenciements et arrêt de la production; Universal, chômage partiel jusqu'à 40%; chômage partiel également chez Sarcar, Morand, Eggly et Sogno. A cela s'ajoute, précise la Ftmh, des cas de licenciements individuels des travailleurs plus âgés ou malades.

* * *

Demandez et on vous répondra! Pour nous changer les idées, il y a deux semaines, DP 520, nous interpellions dans cette même rubrique les "amateurs" de jeux de société au sujet du "loto Dauphin", exposé au musée d'histoire de Bâle. malheureusement sans règles. Ne cherchez plus, la réponse nous vient d'une aimable lectrice de Chavannes le Chêne: le jeu complet de loto inventé par Louis XVI pour son fils est exposé à Paris au Musée d'histoire de l'éducation (et peut-être aussi au musée Carnavalet...). A bientôt, pour une autre colle!